



AIR CANADA

Communiqués de presse

Air Canada annonce ses résultats préliminaires du deuxième trimestre et révisé ses prévisions pour l'ensemble de l'exercice 2010

MONTRÉAL, le 20 juill. /CNW Telbec/ - Air Canada ("la Société") a annoncé aujourd'hui les résultats préliminaires pour le deuxième trimestre de 2010 en ce qui concerne sa capacité, exprimée en sièges-milles offerts (SMO), et son coût unitaire, exprimé en charges d'exploitation par mille-offert (CESMO), exclusion faite de la charge de carburant. Air Canada a également annoncé les résultats préliminaires à l'égard de ses produits passages par siège-mille offert (PPSMO), de son bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et locations d'actions (BAIILA) et de son bénéfice d'exploitation. Air Canada n'entend pas continuer de fournir des résultats préliminaires ni d'établir des prévisions pour les périodes futures quant aux PPSMO, au BAIILA et au bénéfice d'exploitation.

Air Canada a également révisé ses prévisions concernant les CESMO, exclusion faite de la charge de carburant, et les SMO pour l'ensemble de l'exercice 2010, prévisions qui avaient été établies lors de l'annonce des résultats du premier trimestre de 2010, le 6 mai 2010 (communiqué du T1 de 2010).

Selon les estimations de la Société, la capacité pour le deuxième trimestre (exprimée en SMO) était de 5,3 % plus élevée qu'au deuxième trimestre de 2009, ce qui cadre avec la fourchette des 4,5 % à 5,5 % qu'Air Canada avait annoncée dans son communiqué du T1 de 2010. Pour l'ensemble de l'exercice 2010, Air Canada s'attend à présent que sa capacité augmente de l'ordre de 6 % à 7,5 % par rapport à 2009, au lieu des 4 % à 6 % annoncés dans le communiqué du T1 de 2010. Cette révision des perspectives de capacité pour 2010 s'explique principalement par l'augmentation prévue des vols internationaux. En ce qui concerne les vols intérieurs, la capacité pour l'exercice 2010 devrait s'accroître de jusqu'à 1 % (comparativement à l'augmentation de jusqu'à 1,5 % de la capacité intérieure qu'avait annoncée Air Canada pour l'exercice 2010 dans le communiqué du T1 de 2010) par rapport à l'exercice 2009.

La Société estime que son coût unitaire (exprimé en CESMO) au deuxième trimestre de 2010, exclusion faite de la charge de carburant, s'est replié d'environ 4,2 % par rapport au deuxième trimestre de 2009. Cette diminution des CESMO à l'exclusion de la charge de carburant est supérieure à la baisse de 1,5 % à 2,5 % qu'avait annoncée Air Canada dans son communiqué du T1 de 2010. Cette amélioration résulte principalement de la réduction et du report de charges de maintenance à des périodes ultérieures, ainsi que de la reprise des montants comptabilisés dans des exercices antérieurs relativement à l'impôt sur le capital. Pour l'ensemble de 2010, Air Canada s'attend à présent à ce que les CESMO, compte non tenu du carburant, se replient de l'ordre de 3,5 % à 4,5 % par rapport à l'exercice 2009 - ce qui est davantage que la baisse de 2 % à 4 % projetée dans le communiqué du T1 de 2010 - par suite surtout de l'augmentation prévue de la capacité.

Air Canada prévoit que, pour l'ensemble de son réseau, les PPSMO du deuxième trimestre 2010 ont augmenté de l'ordre de 6,6 % par rapport au deuxième trimestre de 2009, et que les rendements unitaires et coefficients d'occupation contribueront à cette amélioration globale. La Société estime que l'appréciation du dollar canadien au deuxième trimestre de 2010 par rapport au deuxième trimestre de 2009 a atténué d'environ 4,7 points l'amélioration des PPSMO, du fait qu'environ 30 % des produits passages du deuxième trimestre 2010 sont libellés en devises.

La Société estime donc son BAIILA du deuxième trimestre de 2010 était d'environ 320 à 340 millions de dollars, ce qui est nettement mieux que les 135 millions de dollars réalisés au deuxième trimestre de 2009.

La Société estime également que son bénéfice d'exploitation du deuxième trimestre de 2010 était de l'ordre de 60 à 80 millions de dollars et que ses coûts de propriété, à savoir l'amortissement et les loyers d'avions, se chiffraient à environ 260 millions de dollars.

Le BAIILA (bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et locations d'actions) est une mesure hors PCGR et n'a pas de sens normalisé. Il est couramment utilisé dans le secteur du transport aérien pour mesurer le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et locations d'avions, étant donné que ces coûts peuvent varier considérablement d'une compagnie aérienne à l'autre selon la façon dont chacune finance son matériel volant et ses autres actifs. Toutefois, même si cette mesure est couramment utilisée dans le secteur du transport aérien, le BAIILA calculé par Air Canada peut ne pas être comparable à ceux établis par d'autres compagnies. Le BAIILA ne devrait pas être considéré tout seul ni comme un substitut aux mesures conformes aux PCGR.

Au deuxième trimestre de 2010, le dollar canadien s'est négocié en moyenne à environ 1,03 \$ pour 1,00 \$ US, tandis que le prix du carburant s'est établi en moyenne à 0,71 \$ le litre (net des positions de couverture de carburant).

Tous les chiffres susmentionnés relativement au deuxième trimestre de 2010 sont préliminaires. Ils n'ont pas encore été examinés par les vérificateurs d'Air Canada, et sont sujets à modifications lorsque les résultats financiers d'Air Canada seront finalisés. Les perspectives pour la totalité de l'exercice concernant les SMO et les CESMO supposent un taux de change moyen de 1,04 \$ CA pour 1,00 \$ US, et que le prix moyen du carburant sera de 0,69 \$ le litre (déduction faite des positions de couverture en place), lesquels s'inscriront sur fond de lente reprise de l'activité économique en Amérique du Nord en 2010. Ces perspectives et estimations provisoires constituent des énoncés prospectifs, au sens où l'entendent les lois sur les valeurs mobilières applicables, reposent sur diverses hypothèses et sont sujet à des risques et incertitudes. On se reportera à cet égard à la "Mise en garde concernant les énoncés prospectifs".

Les états financiers consolidés non vérifiés intermédiaires d'Air Canada et les notes y afférentes ainsi que son rapport de gestion pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2010 pourront être consultés sur son site au www.aircanada.com et seront déposés sur SEDAR au www.sedar.com le 5 août 2010. Le lecteur est invité à se reporter au rapport de gestion du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2010 d'Air Canada pour un rapprochement du BAIIALA au résultat d'exploitation.

Air Canada publie le présent communiqué de presse pour satisfaire à ses obligations en application de la législation canadienne sur les valeurs mobilières.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés découlent d'analyses et d'autres renseignements fondés sur la prévision de résultats à venir et l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de déterminer. Ils peuvent porter sur des observations concernant, entre autres, des résultats préliminaires, des prévisions, des stratégies, des attentes, des opérations projetées ou des actions futures. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes tels que "préliminaires", "prévoir", "croire", "pouvoir", "estimer", "projeter" et "planifier", employés au futur et au conditionnel, et d'autres termes semblables, ainsi qu'à l'évocation de certaines hypothèses.

Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, dont celles décrites dans le présent communiqué, ils sont soumis à de grands risques et incertitudes. Les prévisions ou projections ne sont donc pas entièrement assurées en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les taux de change et d'intérêt, les relations du travail, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les facteurs environnementaux (y compris les systèmes météorologiques et autres phénomènes naturels comme les éruptions volcaniques et les facteurs découlant de sources d'origine humaine), les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2010 d'Air Canada, notamment à la rubrique 12, "Facteurs de risque", de celui-ci, ainsi qu'à la rubrique 19, "Facteurs de risque" du rapport de gestion de 2009 d'Air Canada. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué représentent les attentes d'Air Canada en date du présent communiqué et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation en valeurs mobilières applicable.

Pour plus de renseignements: Renseignements: Isabelle Arthur (Montréal), (514) 422-5788; Angela Mah (Vancouver), (604) 270-5741; Peter Fitzpatrick (Toronto), (416) 263-5576; Internet: aircanada.com

<https://aircanada-fr.mediaroom.com/index.php?s=22457&item=138106>

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE



Le seul transporteur exploitant
un réseau international quatre
étoiles en Amérique du Nord